

PROGRAMME DE FORMATION

"Le développement des Compétences Psychosociales (CPS) en Nature "

PUBLIC ET PRÉ- REQUIS:

Professionnels de la petite enfance et de l'enfance / Gestionnaires EAJE et porteurs de projets.
Personnel paramédical et libéral tels que psychomotricien, intervenants en soutien à la parentalité.

Pré-requis: français écrit et parlé

NATURE DE L'ACTION :

Conformément à l'article L6313-1 du Code du Travail concernant les catégories d'actions :

- Les actions de formation.
- Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances.

OBJECTIFS :

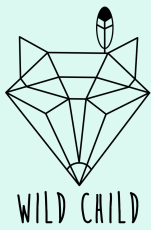
- Découvrir les compétences psychosociales (CPS) et leur importance.
- Découvrir l'impact bénéfique de la nature sur les CPS.
- Expérimenter et proposer des expériences pratiques en nature pour identifier les CPS mobilisées

HORAIRES :

9h - 17h (1h de pause repas).

CONTENU :

- Temps d'interconnaissance, recueil des perceptions et attentes.
- Introduire les compétences psychosociales : les définir, comprendre les enjeux, leur importance et la spécificité de la tranche d'âge 0-4 ans.
- Mise en pratique : expérimentation d'activités en extérieur pour vivre directement les CPS en situations concrètes.
- Analyse et réflexion : échanges et débriefings sur les CPS mobilisées pendant les pratiques, sur les ressentis et sur les transpositions possibles avec les jeunes enfants.



- Apports de connaissances sur les bénéfices du dehors pour développer les CPS avec les enfants.
- Questionner ses propres pratiques et sa posture d'adulte modélisant pour réfléchir à la manière dont on accompagne le développement des CPS chez les jeunes à travers nos attitudes et nos interactions.
- Co-construction d'un coffret d'idées de pratiques et d'explorations en extérieur pour favoriser le développement des CPS.

MOYENS :

- Sondage de préformation anonyme des participants.
- Support de formation remis à chaque stagiaire.
- Alternance d'apports de connaissances, de manipulation et expérimentation d'activités, d'ateliers de mise en réflexion collective.
- Mise en situation, analyse de pratiques et échanges d'expériences.
- Alternance de travaux individuels et en groupe

RÉSULTATS DE L'ACTION ET SUIVI :

L'évaluation se fait par un questionnaire de positionnement au départ, les échanges et l'auto-évaluation tout au long de la formation, un questionnaire de fin de formation.

SANCTION DE LA FORMATION :

Attestation de présence remise à chaque stagiaire après la formation, par voie dématérialisée.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Les stagiaires doivent appliquer le règlement intérieur de l'organisme de formation. Le client devra le tenir à disposition des stagiaires dès la transmission de la convocation.